Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 8

Vereinsnachrichten: Études des infirmières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rouge, c'est-à-dire ayant accompli les trois années d'études professionnelles dans l'une des écoles subventionnées par la Confédération ou possédant le certificat de l'examen de l'Alliance suisse des gardes-malades. Toutefois on admet d'autres personnes aux leçons théoriques, à titre d'auditrices; celles-ci peuvent recevoir une attestation déclarant qu'elles ont suivi régulièrement les cours.

Le droit d'inscription au cours est de cent francs pour les infirmières et les auditrices; il n'est que de cinquante francs pour les «Sourciennes».

Les candidates doivent s'inscrire auprès de la direction de *La Source*, qui se réserve le droit de choisir et de limiter les admissions, au point de vue du nombre des élèves, comme de leur âge.

Le programme détaillé sera envoyé en temps opportun aux personnes qui en feront la demande.

Etudes des infirmières.

La direction de la Croix-Rouge suisse, amenée par les circonstances à préciser certains points des principes généraux posés à Olten en 1925 sur la formation professionnelle des infirmières dans les écoles reconnues par le Conseil fédéral, a décidé, dans sa séance du 21 mars 1933:

1° que la durée de la formation des infirmières s'étendra sur trois années passées dans des établissements hospitaliers;

2° qu'au cours de la première année d'études, les élèves travailleront dans un hôpital faisant partie de l'école où, sous la surveillance immédiate des monitrices, elles auront l'occasion de se familiariser avec les soins généraux à donner aux malades, tant en chirurgie qu'en médecine interne; enfin, que les élèves habiteront l'hôpital même, afin de s'initier aux services de jour et de nuit, et resteront constamment à la disposition des infirmières-chefs;

3° que les deux années suivantes seront consacrées à instruire les élèves sur les soins aux malades de chirurgie et de médecine dans des établissements propres à assurer la formation générale exigée. Les spécialisations ne seront admises qu'après l'obtention du diplôme;

4° que la direction de la Croix-Rouge jugera en dernier ressort de la validité des établissements hospitaliers où les stages auront eu lieu.

Chez les samaritains à Einsiedeln.

Le célèbre lieu de pèlerinage avait attiré un grand nombre de samaritains. De toutes les parties de la Suisse les délégués et amis son accourus dans la petite cité montagnarde pour y discuter les affaires de l'Alliance.

Malheureusement le temps ne nous pas été aussi favorable qu'à Neuchâtel en 1932. Quelques éclaircies avec soleil et ciel bleu alternaient avec de copieuses ondées. Mais le samaritain porte le soleil dans son cœur, de sorte que ces deux